

NOTE DE PRESENTATION

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

Contenu

1	CADRE REGLEMENTAIRE	2
2	PRESENTATION GENERALE	2
3	COMPTES FINANCIERS UNIQUES (CFU) 2024 – PRESENTATION AGREGEE DES RESULTATS DE CLOTURE	2
4	AFFECTATIONS DU RESULTAT.....	3
5	POUR MEMOIRE PRESENTATION AGREGEE DES BUDGETS PRIMITIFS 2025	3
6	PRESENTATION AGREGEE DES BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2025	4
7	LE BUDGET PRINCIPAL	4
7.1	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	4
7.2	L'EPARGNE	8
7.3	LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	9
7.4	EQUILIBRE BUDGET TOTAL 2025 (BP + DM+ BS) en millions d'euros	11
8	LES BUDGETS ANNEXES (montants en € HT).....	12
8.1	BUDGET REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	12
8.2	BUDGETS BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	12
8.3	BUDGET ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES (10 zones d'activités)	13
8.4	BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES (PPV).....	15
8.5	BUDGET EAU	15
8.6	BUDGET ASSAINISSEMENT	17
8.7	MOUVEMENTS BUDGET PRINCIPAL/BUDGETS ANNEXES ET EMPRUNT	19
?	Fonctionnement - Subvention équilibre et reversement d'excédent :.....	19
?	Investissement - Avances du budget principal vers les budgets annexes et remboursements d'avances par les budgets annexes.....	20
?	Emprunts inscrits budget total 2025 :.....	21

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 JUIN 2025

1 CADRE REGLEMENTAIRE

Le budget supplémentaire est l'acte par lequel les prévisions et autorisations budgétaires initiales sont complétées et rectifiées, principalement en ce qui concerne le résultat de l'exécution du budget de l'exercice précédent.

Le budget supplémentaire est un budget d'ajustement. En effet, au moment du vote du budget primitif, il n'est pas toujours possible de prévoir avec exactitude les dépenses et les recettes de l'exercice. Le budget supplémentaire intervient pour rééquilibrer, en cours d'année, les prévisions du budget primitif. Le budget supplémentaire est aussi et surtout un budget de report. Au moment du vote du budget primitif 2025 (le 23 janvier 2025), les résultats de l'exercice de l'année qui se termine n'étaient pas connus. **Le budget supplémentaire intègre, en cours d'année, les résultats qui peuvent être des excédents ou des déficits budgétaires ainsi que des restes à réaliser tels qu'ils apparaissent au compte financier unique (CFU) de l'exercice précédent.**

2 PRESENTATION GENERALE

La CCSMM compte un budget principal et 6 budgets annexes :

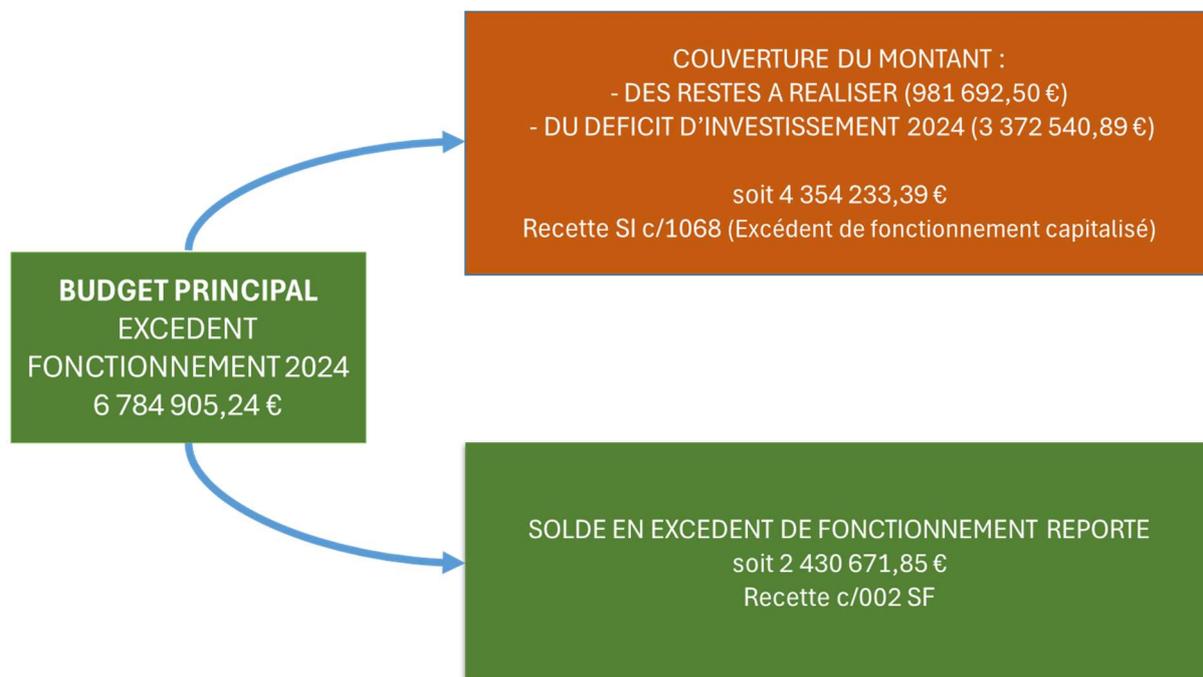
- Le budget principal, qui retrace l'activité générale de la collectivité et la majeure partie des services publics,
- 1 budgets annexes Bâtiments industriels et commerciaux (BIC)
- 1 budget annexe Zones d'Activités Economiques (ZAE)
- 1 budget Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)
- 1 budget annexe Panneaux Photovoltaïques (PPV)
- 1 budget annexe Eau
- 1 budget annexe Assainissement

3 COMPTES FINANCIERS UNIQUES (CFU) 2024 – PRESENTATION AGREGEE DES RESULTATS DE CLOTURE

	SECTION DE FONCTIONNEMENT			SECTION D'INVESTISSEMENT			TOTAL
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	
> BUDGET PRINCIPAL	12 186 190,52	18 971 095,76	6 784 905,24	7 276 298,97	3 903 758,08	-3 372 540,89	3 412 364,35
> BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	768 077,85	688 072,19	-80 005,66	452 143,09	484 492,49	32 349,40	-47 656,26
> ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES	11 286 856,44	11 311 102,61	24 246,17	10 918 385,51	10 900 299,26	-18 086,25	6 159,92
SOUS TOTAL	24 241 124,81	30 970 270,56	6 729 145,75	18 646 827,57	15 288 549,83	-3 358 277,74	3 370 868,01
<i>Budgets annexes autonomes</i>	SECTION DE FONCTIONNEMENT			SECTION D'INVESTISSEMENT			TOTAL
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	
> REOM	3 025 650,63	3 143 738,11	118 087,48	0,00	0,00	0,00	118 087,48
> PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	2 118,90	6 007,39	3 888,49	233,56	10 804,91	10 571,35	14 459,84
> EAU	1 531 708,20	3 158 339,76	1 626 631,56	1 472 172,70	2 236 597,85	764 425,15	2 391 056,71
TOTAL BUDGETS CONSOLIDES	28 800 602,54	37 278 355,82	8 477 753,28	20 119 233,83	17 535 952,59	-2 583 281,24	5 894 472,04

Résultat consolidé

4 AFFECTATIONS DU RESULTAT



5 POUR MEMOIRE PRESENTATION AGREEE DES BUDGETS PRIMITIFS 2025

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
> BUDGET PRINCIPAL	14 201 604,00	14 201 604,00	5 666 964,25	5 666 964,25
> BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	769 890,00	769 890,00	695 000,00	695 000,00
> ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES (ZAE)	10 977 719,76	10 977 719,76	11 027 891,01	11 027 891,01
TOTAL CONSOLIDE	25 949 213,76	25 949 213,76	17 389 855,26	17 389 855,26

Budgets annexes autonomes

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
> REOM	3 227 500,00	3 227 500,00		
> PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	2 710,00	2 710,00	1 500,00	1 500,00
> EAU	1 893 310,00	1 893 310,00	2 335 000,00	2 335 000,00
> ASSAINISSEMENT	1 728 109,00	1 728 109,00	8 705 400,00	8 705 400,00
TOTAL BUDGETS CONSOLIDES et AUTONOMES	32 800 842,76	32 800 842,76	28 431 755,26	28 431 755,26

Les budgets primitifs de l'ensemble des budgets de la Communauté de Communes s'élèvent à un total de 61,23 M€ (écritures réelles et ordre) dont :

- 32,80 M€ en section de fonctionnement
- 28,43 M€ en section d'investissement

6 PRESENTATION AGREGEE DES BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2025

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT		TOTAL
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
> BUDGET PRINCIPAL	2 972 644,87	2 972 644,87	4 407 960,03	4 407 960,03	-
> BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	102 305,66	102 305,66	32 349,40	32 349,40	-
> ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES (ZAE)	307 424,62	307 424,62	-	8 479,28	-
TOTAL CONSOLIDE	3 382 375,15	3 382 375,15	4 431 830,15	4 431 830,15	-

Budgets annexes autonomes (instructions comptables M4 et M49)

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT		TOTAL
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
> REOM	-	30 000,00			68 087,48
> PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	3 888,49	3 888,49	14 419,84	14 419,84	-
> EAU	1 722 621,56	1 722 621,56	1 339 730,80	1 339 730,80	-
> ASSAINISSEMENT	1 517 106,35	1 517 106,35	5 203 048,55	5 203 048,55	-
TOTAL BUDGETS CONSOLIDES et AUTONOMES	6 595 991,55	6 664 079,03	10 989 029,34	10 989 029,34	68 087,48

Les budgets supplémentaires de l'ensemble des budgets de la Communauté de Communes s'élèvent à un total de 17,6 M€ (qui s'explique principalement par la reprise des résultats et reports) dont :

- 6,6 M€ en section de fonctionnement
- 11 M€ en section d'investissement

Il est proposé de voter les sections de fonctionnement et d'investissement au niveau du chapitre, et pour la section d'investissement sans vote au niveau des opérations (ces opérations seront détaillées à titre d'information).

7 LE BUDGET PRINCIPAL

7.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

7.1..1 Dépenses de fonctionnement

Chap	Libellé	BP 2025	BS 2025	BUDGET TOTAL 2025 (BP + BS + DM)
011	Charges à caractère général	2 497 093,00	207 619,50	2 704 712,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 890 553,00	15 003,00	4 905 556,00
014	Atténuations de produits	2 939 000,00		2 939 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 705 727,26	77 074,19	2 782 801,45
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		13 032 373,26	299 696,69	13 332 069,95
66	Charges financières	32 500,00		32 500,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00		3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	2 000,00		2 000,00
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		13 069 873,26	299 696,69	13 369 569,95
042	Opérations ordre transfert entre sections	640 000,00	60 000,00	700 000,00
023	Virement à la section d'investissement	491 730,74	2 612 948,18	3 104 678,92
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		1 131 730,74	2 672 948,18	3 804 678,92
TOTAL		14 201 604,00	2 972 644,87	17 174 248,87

Ouverture et ajustements de crédits budgétaires proposés pour la section de fonctionnement :

Budget supplémentaire 2025
<p>011 « Charges à caractère général » :</p> <p>Ajustement des crédits à la baisse (- 172 K€) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Des frais de contrats de prestations de services (crédits annulés pour le conseil en énergie partagé),- De l'entretien de la voirie <p>Ajustement des crédits à la hausse (+169 K€) pour :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'études (études de faisabilité et structure en panneaux photovoltaïques des toitures, étude éolienne... suite à l'adoption du conseil communautaire d'avril 2025),- augmentation des achats de fournitures de petits équipement (pour les travaux de réhabilitation de l'atelier technique qui seront partiellement réalisés en régie par le service technique), <p>Reprise des restes à réaliser en dépenses de fonctionnement pour 211 K€.</p>
<p>012 « Charges de personnel, frais assimilés » :</p> <p>Crédits supplémentaires liés à la création du poste de chargé de projet habitat en CDD à compter de septembre 2025 (poste créé par délibération en conseil du 8 avril 2025).</p>
<p>65 « autres charges de gestion courante » :</p> <p>Ajustement des crédits à la baisse (- 132 K€) :</p> <ul style="list-style-type: none">- des subventions aux associations versées,- des subventions accordées au titre de la coopération décentralisée concernant le projet d'adduction d'eau (doublon de crédits déjà inscrits sur le budget annexe EAU) <p>Ajustement des crédits à la hausse (+209 K€) pour :</p> <ul style="list-style-type: none">- Des contributions obligatoires (nouveau marché de concession pour la gestion de la piscine à compter de septembre 2025),- Des subventions d'équilibre versées aux budgets annexes ZAE et BIC
<p>042 « Opérations ordre transfert entre sections » :</p> <p>Ajustement des crédits à la hausse des dotations aux amortissements.</p>
<p>Virement à la section d'investissement de 2,61 M€</p>

7.1..2 Recettes de fonctionnement

Chap	Libellé	BP 2025	BS 2025	BUDGET TOTAL 2025 (BP + BS + DM)
013	Atténuations de charges	170 158,00		170 158,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	471 009,00	- 2 000,00	469 009,00
73	Impôts et taxes	4 997 897,00	96 371,00	5 094 268,00
731	Impositions directes	3 951 950,00	- 34 896,00	3 917 054,00
74	Dotations et participations	4 483 240,00	245 361,00	4 728 601,00
75	Autres produits de gestion courante	74 205,00	142 137,02	216 342,02
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		14 148 459,00	446 973,02	14 595 432,02
76	Produits financiers	145,00		145,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00		3 000,00
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		14 151 604,00	446 973,02	14 598 577,02
042	Opérat° ordre transfert entre sections	50 000,00	95 000,00	145 000,00
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		50 000,00	95 000,00	145 000,00
TOTAL		14 201 604,00	541 973,02	14 743 577,02
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1		2 430 671,85	2 430 671,85
TOTAL DES RECETTES CUMULES		14 201 604,00	2 972 644,87	17 174 248,87

Budget supplémentaire 2025

70 « Produits des services, du domaine et ventes diverses » :

sont ajustés à la baisse les recettes des locations de vélos à assistance électrique.

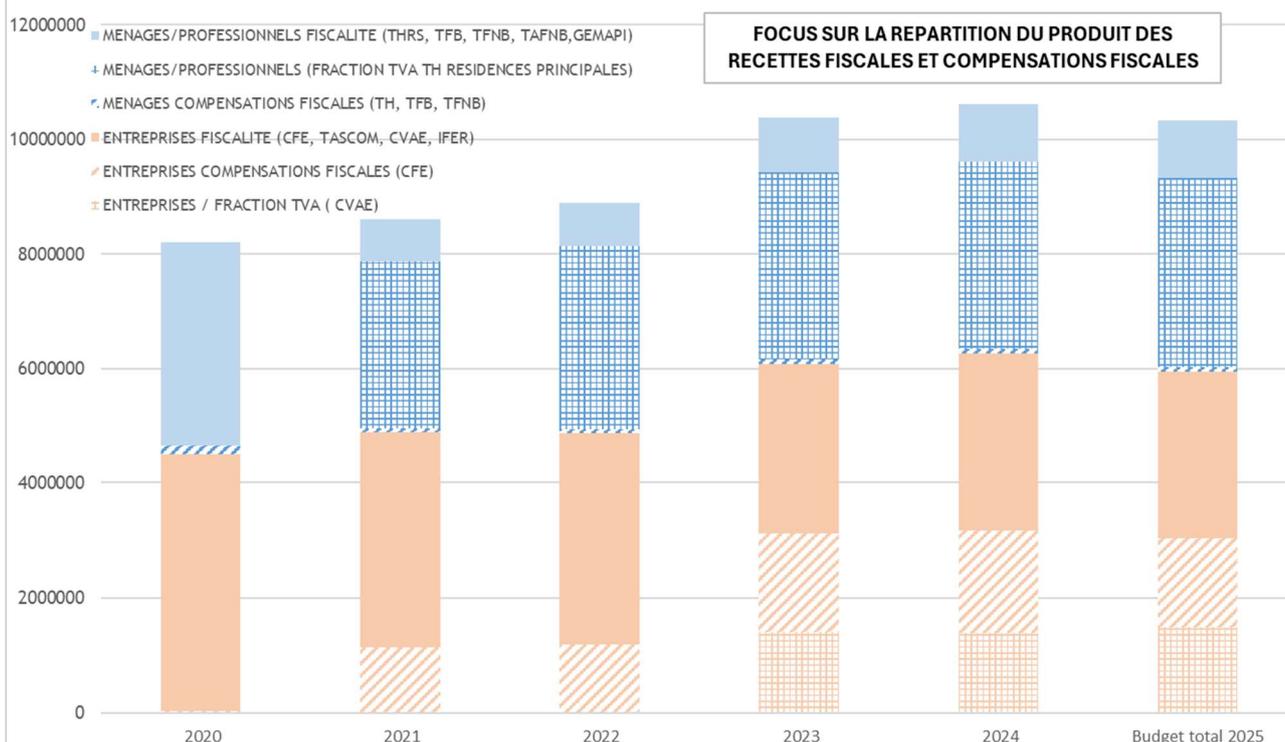
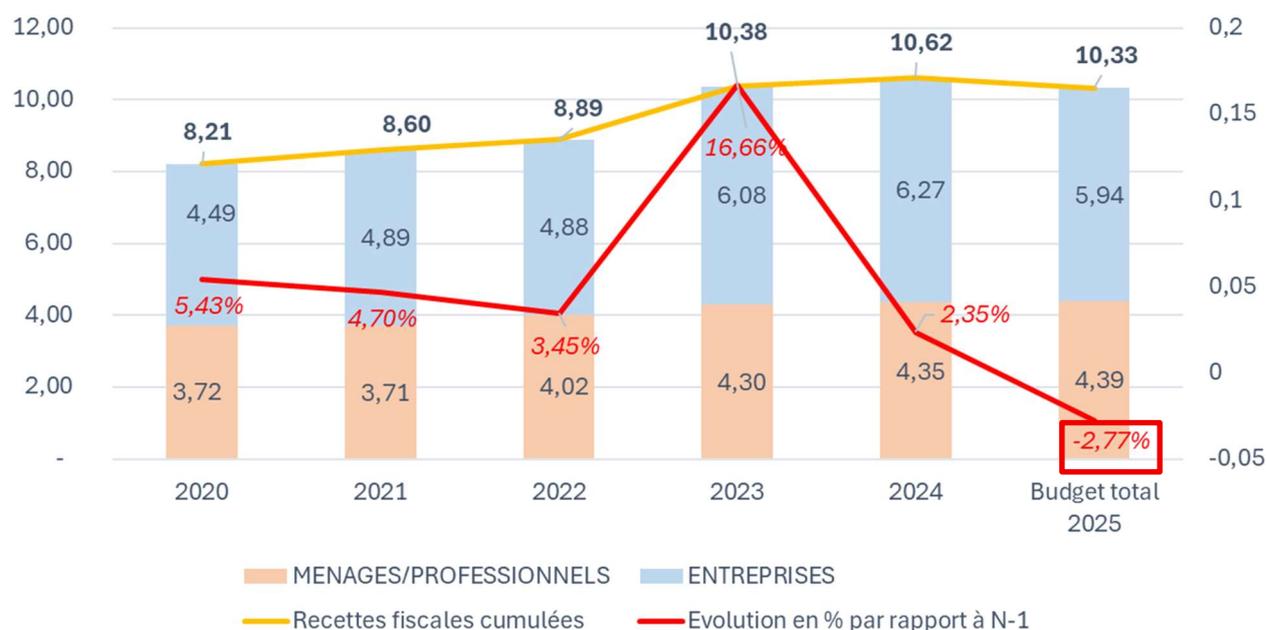
73 « Impôts et taxes » et 731 « Impositions directes » :

sont ajustés suite à la notification de l'état 1259 ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025.

L'état 1259 notifié comprend la fiscalité d'une entreprise logistique fermée sur le territoire. Au budget total 2025, il a été pris en compte par prudence la minoration de ce produit fiscal.

Au moment de la préparation du budget 2025, les prévisions de revalorisation des bases étaient de 1,5%. Pour 2025, les bases seront automatiquement augmentées de 1,7%.

Evolution globale du produit des recettes fiscales y compris compensations (en millions d'euros)



74 « Dotations et participations » :

Sont augmentées :

- la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) suite à sa notification,
- le FCTVA pour 120 K€ (au moment de la préparation du budget la loi de finances 2025 n'était pas adoptée et prévoyait d'exclure les dépenses de fonctionnement de l'assiette éligible)
- les compensations fiscales suite à la notification de l'état 1259.
- les subventions à recevoir.

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) :

Les recettes augmentées concernent principalement les reversements de subventions des budgets annexes ZAE au budget principal.

042 « Opérations d'ordre de transfert entre section

Augmentation de l'amortissement des subventions et des écritures d'ordre des dépenses effectuées en régie par le service technique pour l'opération de travaux de l'atelier technique.

7.2 L'EPARGNE

	BP 2025	BS 2025	BUDGET TOTAL 2025 (BP + BS + DM)
Recettes réelles	14 151 604,00	446 973,02	14 598 577,02
Dépenses réelles	13 069 873,26	299 696,69	13 369 569,95
Epargne brute ¹	1 081 730,74	147 276,33	1 229 007,07
Cessions d'immobilisations		16 420,00	16 420,00
Epargne brute¹ (hors c/ 775 de cessions d'immobilisations)	1 081 730,74	130 856,33	1 212 587,07
Taux d'épargne brute ²	7,64%	29,28%	8,31%
Annuité en capital de la dette	450 000,00		450 000,00
Epargne nette³	631 730,74	130 856,33	762 587,07
Taux d'épargne nette ⁴	4,46%	29,28%	5,22%

¹ Epargne brute = recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement.

² Taux d'épargne brute = épargne brute / recettes réelles de fonctionnement

³ Epargne nette = épargne brute - annuité en capital de la dette

⁴ Taux d'épargne nette = épargne nette / recettes réelles de fonctionnement

L'épargne nette prévisionnelle 2025 du budget principal serait de 763 K€ (Budget total 2025).

7.3 LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP 2025	Restes à réaliser N-1 (report)	Propositions nouvelles BS 2025	BUDGET TOTAL 2025
13	Subventions d'investissement	-		122 015,00	122 015,00
16	Emprunts et dettes assimilées	456 295,00			456 295,00
20	Immobilisations incorporelles	75 000,00	467 047,48	- 368 762,92	173 284,56
204	Subventions d'équipement versées	1 384 450,00	595 191,49	- 13 269,98	1 966 371,51
21	Immobilisations corporelles	127 600,00	31 029,68	- 26 041,93	184 671,61
23	Immobilisations en cours	2 691 000,00	115 682,34	- 53 904,00	2 752 778,34
27	Autres immobilisations financières	498 619,25		- 26 651,88	471 967,37
45	Opérations pour compte de tiers	364 000,00	125 698,38	- 79 698,38	410 000,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		5 596 964,25	1 334 649,37	- 394 230,23	6 537 383,39
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00		95 000,00	145 000,00
041	Opérations patrimoniales	20 000,00			20 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		70 000,00	-	95 000,00	165 000,00
TOTAL		5 666 964,25	1 334 649,37	- 299 230,23	6 702 383,39
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-		3 372 540,89	3 372 540,89
TOTAL		5 666 964,25	1 334 649,37	3 073 310,66	10 074 924,28

Les dépenses réelles d'investissement du budget supplémentaire (= BS + reports) s'élèvent à 940 K€.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP 2025	Restes à réaliser N-1 (report)	Propositions nouvelles BS 2025	BUDGET TOTAL 2025
024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	-		16 420,00	16 420,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	418 000,00		62 000,00	480 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	-		4 354 233,39	4 354 233,39
13	Subventions d'investissement	107 302,00	189 138,38	- 89 815,00	206 625,38
16	Emprunts et dettes assimilées	3 264 573,05		- 3 086 081,51	178 491,54
20	immobilisation incorporelles	-		222 952,80	222 952,80
27	Autres immobilisations financières	361 358,46		20 163,79	381 522,25
45	Opérations pour compte de tiers	364 000,00	163 818,49	- 117 818,49	410 000,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		4 515 233,51	352 956,87	1 382 054,98	6 250 245,36
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	491 730,74		2 612 948,18	3 104 678,92
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	640 000,00		60 000,00	700 000,00
041	Opérations patrimoniales	20 000,00		-	20 000,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		1 151 730,74	-	2 672 948,18	3 824 678,92
TOTAL		5 666 964,25	352 956,87	4 055 003,16	10 074 924,28
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-			-
TOTAL		5 666 964,25	352 956,87	4 055 003,16	10 074 924,28
RESULTAT		-	- 981 692,50	981 692,50	-

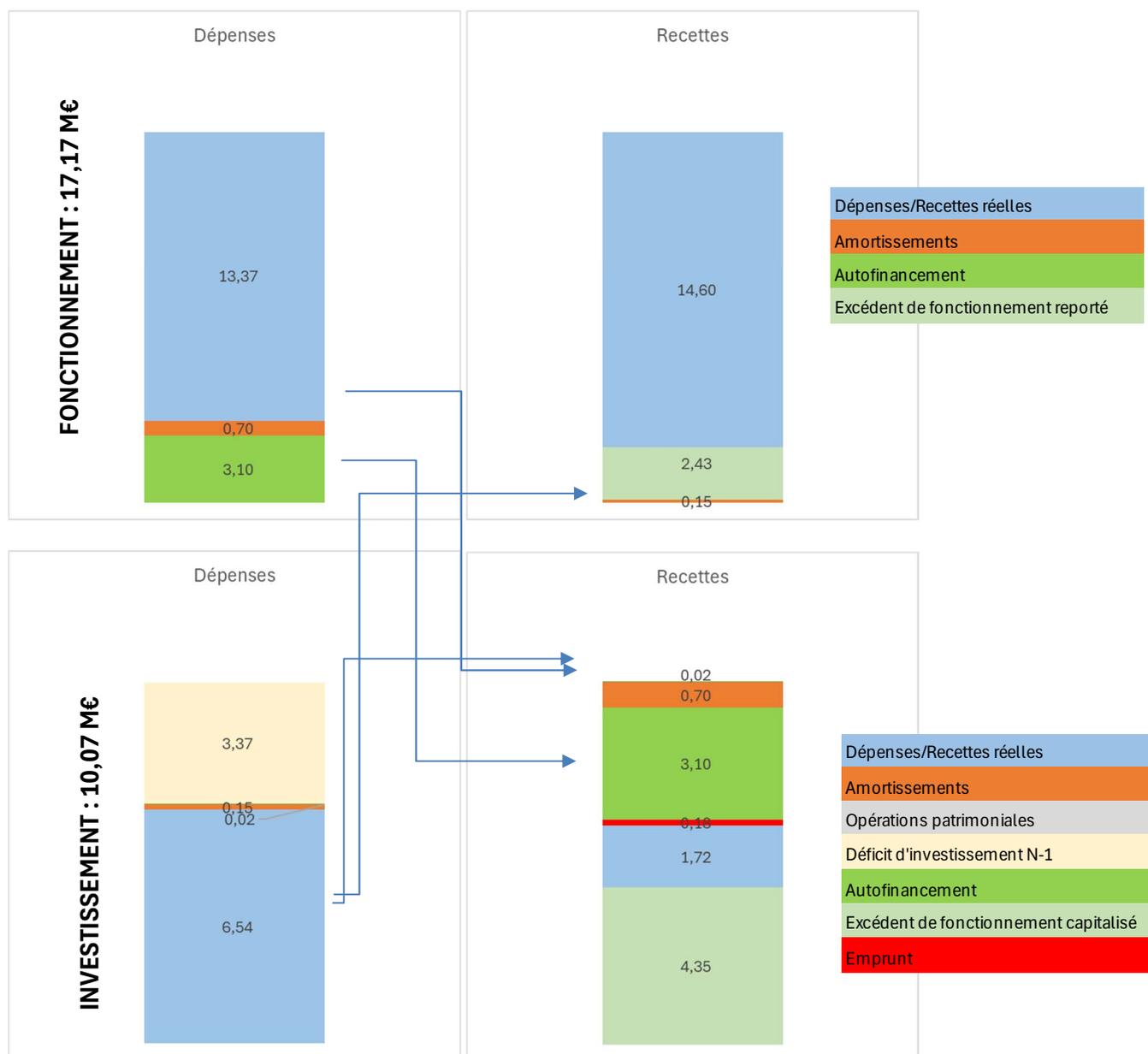
Les recettes réelles d'investissement du budget supplémentaire (= BS + reports) s'élèvent à 1,74 M€.

Les opérations d'équipement – Budget Principal

N° Opération	Libellé Opération	DEPENSES					RECETTES				
		Budget primitif 2025	Restes à réaliser (RAR) N-1 = report	Propositions nouvelles 2025	Total BS 2025 (RAR + Prop. Nouvelles)	Budget total 2025 (BP + BS)	Budget primitif 2025	Restes à réaliser (RAR) N-1 = report	Propositions nouvelles 2025	Total BS 2025 (RAR + Prop. Nouvelles)	Budget total 2025 (BP + BS)
OPFI	Opération financière	-	-	3 372 540,89	3 372 540,89	3 372 540,89					
	Total Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-	3 372 540,89	3 372 540,89	3 372 540,89					
31	PISCINE	50 000,00	-	50 000,00	50 000,00	-					
10114	HABITAT - OPERATION PROGRAMMEE DE L'HABITAT	-	2 500,00	2 000,00	500,00	500,00					
11127	PROGRAMME DE L'HABITAT	304 000,00	453 544,13	15 044,13	438 500,00	742 500,00					
13142	COVOITURAGE	128 000,00	17 932,00	15 932,00	2 000,00	130 000,00	45 000,00	-	17 200,00	17 200,00	62 200,00
14003	SITE INTERNET	-	5 040,00	-	5 040,00	5 040,00					
15005	SIGNALIQUES	15 000,00	17 806,00	4 194,00	22 000,00	37 000,00					
15006	PLH ET UDES CCSMM	25 000,00	18 084,72	415,28	18 500,00	43 500,00					
15018	BREIZH BOCAGE 2015-2020	73 200,00	-	35 988,99	35 988,99	37 211,01					
17007	MATERIELS MUTUALISES						15 602,00	-	-	-	15 602,00
17008	BIBLIOTHEQUES	10 000,00	5 173,93	-	5 173,93	15 173,93	24 750,00	-	-	-	24 750,00
18010	AIDES COMMERCES ET AGRICULTEURS	37 500,00	17 416,17	14 583,83	32 000,00	69 500,00	18 750,00	23 267,38	-	23 267,38	42 017,38
18012	FONDS DE CONCOURS MUSIQUE	-	-	10 000,00	10 000,00	10 000,00					
19002	GARE VELO RAIL	850 000,00	5 298,00	74 902,00	80 200,00	930 200,00					
19006	MATERIEL TECHNIQUE	-	-	34 500,00	34 500,00	34 500,00					
19008	BRETAGNE TRES HAUT DEBIT	621 000,00	-	410,00	410,00	620 590,00					
19015	CTVMA	36 000,00	-	53 570,50	53 570,50	89 570,50					
20002	MUSEE DE LA FORGE ET GARE VELO RAIL (OR)	-	6 828,04	-	6 828,04	6 828,04					
20003	EQUIPEMENTS MOBILIERES ET AGENCEMENTS (OR)	539 700,00	102 390,52	33 849,48	136 240,00	675 940,00	-	20 000,00	-	20 000,00	20 000,00
20004	EQTS INFORMATIQUES BUREAUTIQUES MULTIMEDIAS (OR)	57 150,00	-	9 200,00	9 200,00	66 350,00					
20005	VOIRIE MODERNISATION ET AMENAGEMENT (OR)	850 000,00	-	64 000,00	64 000,00	786 000,00					
20006	MATERIELS TECHNIQUES (OR)	25 000,00	4 734,60	20 034,60	15 300,00	9 700,00	-	-	15 000,00	15 000,00	15 000,00
20007	AUTRES FONDS DE CONCOURS (DT DERNIER COMMERCE (OR)	15 000,00	-	-	-	15 000,00					
20008	FONDS DE CONCOURS SOLIDARITE (OR)	125 000,00	121 731,19	39 768,81	161 500,00	286 500,00					
20010	PRESERVATION QUALITE EAU (OR)	5 500,00	-	5 500,00	5 500,00	-					
20012	MOBILITE PMS	11 000,00	6 175,56	-	6 175,56	17 175,56	3 200,00	-	-	-	3 200,00
20013	ATELIER TECHNIQUE ST MEEN	260 000,00	-	40 000,00	40 000,00	220 000,00					
20014	MAISON EX CONSEIL DEPARTEMENTAL	-	4 341,98	-	4 341,98	4 341,98					
22114	HABITAT-OPERATION PROGRAMMEE DE L'HABITAT	-	17 985,00	-	17 985,00	17 985,00	-	23 856,00	-	23 856,00	23 856,00
23001	ASSAINISSEMENT	-	400 996,20	400 996,20	-	-	-	122 015,00	100 937,80	222 952,80	222 952,80
23002	CYBERSECURITE	20 000,00	-	-	-	20 000,00					
25001	EQUIPEMENT CULTUREL	50 000,00	-	-	-	50 000,00					
25003	MOBILITE SDMA	170 000,00	-	35 000,00	35 000,00	135 000,00					
OPFI	Opération financière	1 318 914,25	125 698,38	15 664,74	141 363,12	1 460 277,37	1 146 358,46	163 818,49	4 334 998,69	4 498 817,18	5 645 175,64
OPNI	Opération non individualisée	-	972,95	27,05	1 000,00	1 000,00	3 261 573,05	-	3 086 081,51	3 086 081,51	175 491,54
	Total REEL	5 596 964,25	1 334 649,37	394 230,23	940 419,14	6 537 383,39	4 515 233,51	352 956,87	1 382 054,98	1 735 011,85	6 250 245,36
OPFI	Opération financière	70 000,00	-	95 000,00	95 000,00	165 000,00	1 151 730,74	-	2 672 948,18	2 672 948,18	3 824 678,92
	Total ORDRE	70 000,00	-	95 000,00	95 000,00	165 000,00	1 151 730,74	-	2 672 948,18	2 672 948,18	3 824 678,92
	Total général	5 666 964,25	1 334 649,37	3 073 310,66	4 407 960,03	10 074 924,28	5 666 964,25	352 956,87	4 055 003,16	4 407 960,03	10 074 924,28

OPFI	OPNI
D001 : Solde d'exécution d'investissement reporté	D21 : Terrains
R021 : Virement de la section d'exploitation	D204 : Subventions d'équipement
D040 : amortissements	R16 : emprunt prospectif
R10222 : FCTVA	...
R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	
D/R27 : avances aux budgets annexes	
D/R45 : opérations comptes de tiers liées aux programmes Breizh bocage et CTMA	

7.4 EQUILIBRE BUDGET TOTAL 2025 (BP + DM+ BS) en millions d'euros



Le budget total 2025 (BP + BS avec reports + DM) s'équilibre en fonctionnement et en investissement grâce à un autofinancement de la section d'investissement de 3,1 M€.

Un emprunt de 175 K€ est nécessaire en 2025 pour équilibrer la section d'investissement.

8 LES BUDGETS ANNEXES (montants en € HT)

8.1 BUDGET REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Ce budget annexe reprend :

- en dépenses le montant appelé par les deux SMICTOM (les dépenses liées à la collecte et au traitement des déchets), les provisions pour risques impayés, les admissions en non-valeur de créances irrécouvrables, les frais de paiements en cartes bancaires.
- en recettes, les redevances ordures ménagères et redevances gros producteurs.

Compte tenu de la nature de ses recettes, ce budget est autonome financièrement. Cela signifie qu'il se finance exclusivement au travers des redevances perçues auprès des usagers.

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
> REOM	- 30 000,00	38 087,48		

Budget supplémentaire 2025

Il est proposé de voter exceptionnellement ce budget supplémentaire en suréquilibre (+ 68 K€). L'origine de ce suréquilibre porte sur un excédent reporté du budget REOM (de l'ex CC ST MEEN) avant le passage à la redevance incitative majoré de reprises sur provisions et déduit des créances irrécouvrables (les créances irrécouvrables ne sont pas déduites de la participation du SMICTOM CENTRE OUEST), et déduit des charges financières (frais de cartes bancaires) et provisions de frais de contentieux.

Ces charges (créances irrécouvrables de l'ex territoire ST MEEN et MONTAUBAN, frais de cartes bancaires) sont à la charge de la collectivité.

Les dépenses de fonctionnement sont modifiées comme suit :

- - 30 K€ de participations aux SMICTOM

Les recettes de fonctionnement sont modifiées comme suit :

- - 80 K€ de redevances ordures ménagères
- Sont inscrits la reprise des résultats de fonctionnement 2024 (+ 118 087,48 €).

8.2 BUDGETS BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

La CCSMM permet de soutenir l'activité économique du territoire et le démarrage de nouvelles activités professionnelles en offrant à la location des bâtiments adaptés à une activité professionnelle.

La CCSMM gère à ce jour 9 bâtiments sur le territoire.

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
> BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	102 305,66	102 305,66	32 349,40	32 349,40

Budget supplémentaire 2025

Le budget supplémentaire 2025 du budget annexe BATIMENTS INDUSTRIELS s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 134 655,06 €.

Sont inscrits la reprise des résultats de fonctionnement (- 80 005,66 €) et le report du solde d'investissement 2024 (+ 32 349,40 €). Le déficit de fonctionnement s'explique notamment par les écritures d'ordre d'amortissement.

Les principales dépenses de fonctionnement modifiées sont :

- + 4 K€ de charges à caractère général (frais de diagnostic immobilier pour la vente d'un bâtiment, ajustement des frais de maintenance suite à la souscription d'un nouveau marché...).
- + 20 K€ d'autres charges de gestion courante (créances éteintes suite aux liquidations judiciaires d'anciens locataires).
- - 2 K€ de charges financières.

Les recettes de fonctionnement sont ajustées comme suit :

- + 4,6 K€ de remboursements de charges des locataires (dont la refacturation de la régularisation de taxes foncières) et loyers (prolongation bail / nouveau bail).
- + 10,3 K€ de reprise sur provisions pour risques d'impayés.

Les principales dépenses d'investissement modifiées sont :

- + 3 K€ de mise en service d'un logiciel de gestion d'espace de coworking
- + 5,8 K€ d'ajustements des travaux sur les bâtiments (mobilier, travaux divers sur les bâtiments COEZEE et OTEE et annulation de l'installation de la borne électrique sur le bâtiment Le Tissé...).

L'équilibre du budget supplémentaire est assuré par l'augmentation de la subvention du budget principal de 87 380,66 € (soit une subvention du budget principal au budget total 2025 de 267 K€ = RF c/ 74751) et par une augmentation du remboursement de l'avance au budget principal de 23 489,40 € (soit un remboursement d'avance au budget principal de 237 K€ au budget total 2025 = DI c/ 168751).

8.3 BUDGET ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES (10 zones d'activités)

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, la CCSMM assure la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités économiques (ZAE) de son territoire. A ce titre la Communauté de Communes a 10 zones d'activités.

Le budget ZAE a pour vocation de retracer les dépenses d'aménagement et de commercialisation des zones. Il s'équilibre au travers des ventes de terrains et une fois les terrains vendus, l'excédent ou le déficit de la zone est intégré au budget principal de la collectivité. Puis les dépenses d'entretien des zones achevées (voiries, espaces verts...) sont comptabilisées au sein du budget principal.

Au sein du budget ZAE, une comptabilité dite « de stock » doit être tenue, permettant de valoriser le stock de foncier au regard du coût des travaux effectués. Ces opérations dites « d'ordre » représentent une part importante de ces budgets. Comptabilisés en dépenses et recettes, elles sont neutres budgétairement.

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
> ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES (ZAE)	307 424,62	307 424,62	- 8 479,28	- 8 479,28

Budget supplémentaire 2025

Le budget supplémentaire 2025 du budget annexe ZAE s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 298 945,34 €.

Sont inscrits le résultat de fonctionnement reporté (+ 24 246,17 €) et le solde d'exécution d'investissement 2024 reporté (- 18 086,25 €).

Les dépenses réelles de fonctionnement (+ 155 K€) sont modifiées comme suit (hors subventions du budget principal) :

- + 31 K€ de report des travaux/études sur la ZAE LANDUJAN.
- + 76 K€ de travaux de compensation zones humides sur la ZAE BROHINIÈRE OUEST
- - 4 K€ d'achat de terrains sur la ZAE LE CHENE (achat reporté)
- + 55 K€ de report des travaux sur la ZAE HAUTE BRETAGNE
- + 5 K€ de frais de maîtrise d'œuvre et de géomètre sur la ZAE HOTEL NEUF
- - 8 K€ de charges d'intérêts.

Les recettes réelles de fonctionnement (+281 K€) sont modifiées comme suit (hors subventions du budget principal) :

- + 281 K€ de ventes de terrains dont :
 - o 29 K€ sur ZAE BOISGERVILLY.
 - o 75 K€ sur ZAE HAUTE BRETAGNE.
 - o 180 K€ sur ZAE GAUTRAIS NORD.
 - o - 3 K€ SUR ZAE LANDUJAN.

Les dépenses d'investissement en remboursement du capital de la dette sont diminuées de 5 K€.

Le stock initial est ajusté de + 18 172,60 € (DF + RI) et le stock final est diminué de - 4 770,08 € (RF + DI).

L'équilibre du budget supplémentaire est assuré par un :

- reversement d'excédent net du budget ZAE au budget principal de 127 266,49 € au BS (mais 14 822,77 € de besoin de subvention au budget total 2025 = RF budget ZAE / DF budget PRINCIPAL).
- diminution du versement d'avance remboursable nette du budget principal de 9 856,43 € au BS (mais de 441 984,36 € au budget total 2025 : le budget ZAE a besoin d'une avance du budget principal = RI budget ZAE / DI budget PRINCIPAL).

BS 2025		BUDGET TOTAL 2025	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE
Recette de fonctionnement	Dépense de fonctionnement	Dépense de fonctionnement	Recette de fonctionnement
	←		→
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE
↓ Dépense d'investissement	↓ Recette d'investissement	Dépense d'investissement	Recette d'investissement
	→		→

8.4 BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES (PPV)

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
> PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	3 888,49	3 888,49	14 419,84	14 419,84

Budget supplémentaire 2025

Le budget supplémentaire 2025 du budget annexe PPV s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 18 308,33 €.

Sont inscrits le résultat de fonctionnement reporté (+ 3 888,49 €) et le solde d'exécution d'investissement 2024 reporté (+ 10 571,35 €).

Les dépenses réelles de fonctionnement ajustées sont :

- les dépenses imprévues (à la hausse)

Le virement à la section d'investissement est de 3 848,49 €.

L'équilibre du budget supplémentaire est assuré par le remboursement partiel de l'avance au budget principal de 13 469,84 € au BS (remboursement au budget total 2024 de 14 419,84 €).

Pour mémoire, une avance remboursable de 30 000 € a été versée par le budget principal à ce budget annexe en 2019.

8.5 BUDGET EAU

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
> EAU	1 722 621,56	1 722 621,56	1 339 730,80	1 339 730,80

Budget supplémentaire 2025

Le budget supplémentaire 2025 du budget annexe EAU s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 3 062 352,36 €.

Sont inscrits la reprise des résultats de fonctionnement (+ 1 626 631,56 €) et le report du solde d'investissement 2024 (+ 764 425,15€).

Les dépenses réelles d'exploitation sont ajustées au BS 2025 à la hausse (+447 K€) et concernent notamment :

- + 35 K€ de dépenses imprévues,
- la reprise des restes à réaliser en dépenses de fonctionnement pour 92 K€ (indemnités sur les captages et frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage du renouvellement de la délégation de service public d'eau potable notamment),
- le reversement du solde 2024 surtaxe SMG35 (181 K€) et la mise en place de la contribution obligatoire,
- + 10 K€ en charges de personnel,
- + 11 K€ d'autres charges de gestion courante (créances admises en non-valeur...),
- + 7 K€ de charges financières,
- + 21 K€ de charges exceptionnelles (subventions d'équipement...).

Les recettes réelles d'exploitation sont ajustées au BS 2025 à la hausse (+96 K€) dont :

- + 41 K€ de ventes d'eau et reversement de surtaxe de production 2024,
- + 55 K€ de subventions (protection des captages).

Les dépenses réelles d'investissement sont augmentées de 1,34 M€ dont :

- + 50 K€ de dépenses imprévues,
- + 99 K€ de reprises des restes à réaliser,
- 1,05 M€ du projet de travaux de télérelève.

Les recettes réelles d'investissement sont diminuées de 700 K€ dont :

- + 455 K€ de subventions et participations aux travaux (télérelève + renouvellement réseaux)
- - 1,15 M€ de diminution de l'emprunt d'équilibre inscrit au BP 2025.

Le virement à la section d'investissement est de 1 275 246,95€

Il n'y a pas d'emprunt inscrit au budget total 2025 sur ce budget annexe EAU.

La section d'investissement (avec les opérations d'équipement)

Code	Libellé	Budget 2025	BS 2025	BUDGET TOTAL 2025
Investissement.				
Dépense.		2 335 000,00	1 339 730,80	3 674 730,80
020.	Dépenses imprévues	50 000,00	50 000,00	100 000,00
16.	Emprunts et dettes assimilées	255 000,00	0,00	255 000,00
20.	Immobilisations incorporelles	16 000,00	40 100,00	56 100,00
21223.	AMELIORATION USINES POTABILISATION/RESERVOIRS ET DES ABORDS	16 000,00	40 100,00	
21.	Immobilisations corporelles	10 000,00	66 152,15	76 152,15
OPNI	Opération non individualisée	10 000,00	45 152,15	55 152,15
25001.	Equipements informatiques	0,00	1 000,00	1 000,00
23.	Immobilisations en cours	1 964 000,00	1 183 478,65	3 147 478,65
21221.	COMPTEURS DE SECTORISATION DU RESEAU	0,00	15 000,00	15 000,00
21222.	TRAVAUX DE PROTECTION DES CAPTAGES (DUP)	10 000,00	4 200,00	14 200,00
21223.	RENOVATION USINES DE POTABILISATION	30 000,00	21 072,50	51 072,50
21224.	ACCORD CADRE BONS DE COMMANDE 2021 PERIODE3	0,00	0,00	0,00
22225.	PROGRAMME 2022 Renouvellement réseau	0,00	0,00	0,00
22226.	RENOUVELLEMENT BRANCHEMENTS - PROGRAMME 2022	0,00	0,00	0,00
22227.	ACCORD CADRE BONS DE COMMANDE 2022-2023	0,00	3 921,12	3 921,12
23226.	RENOUVELLEMENT BRANCHEMENTS (OR)	55 000,00	2 862,61	57 862,61
23229.	PROGRAMME RENOUELEMENT RESEAU (OR)	1 565 000,00	32 953,42	1 597 953,42
23230.	ACCORD CADRE BONS DE COMMANDE (OR)	304 000,00	53 469,00	357 469,00
24001.	TELERELEVE EAU	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00
	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 295 000,00	1 339 730,80	3 634 730,80
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 000,00	0,00	40 000,00
	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	40 000,00	0,00	40 000,00
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00
Recette.				
10.	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13.	Subventions d'investissement	0,00	455 041,70	455 041,70
23229.	PROGRAMME RENOUELEMENT RESEAU (OR)	0,00	89 732,00	89 732,00
23230.	ACCORD CADRE BONS DE COMMANDE 2023-2024 (OR)	0,00	0,00	0,00
24001.	TELERELEVE EAU	0,00	365 309,70	365 309,70
16.	Emprunts et dettes assimilées	1 154 983,00	-1 154 983,00	0,00
23.	Immobilisations en cours	65 000,00	0,00	65 000,00
23229.	PROGRAMME Renouvellement réseau OR	65 000,00	0,00	65 000,00
	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 219 983,00	-699 941,30	520 041,70
021.	Virement de la section d'exploitation	165 017,00	1 275 246,95	1 440 263,95
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	950 000,00	0,00	950 000,00
	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 115 017,00	1 275 246,95	2 390 263,95
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	764 425,15	764 425,15

8.6 BUDGET ASSAINISSEMENT

La Communauté de Communes est compétente en matière d'assainissement depuis le 1^{er} janvier 2025.

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
> ASSAINISSEMENT	1 517 106,35	1 517 106,35	5 203 048,55	5 203 048,55

Budget supplémentaire 2025

Le budget supplémentaire 2025 du budget annexe ASSAINISSEMENT s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 6 720 154,90 €.

La CCSMM et les communes membres se sont entendues sur le principe d'un transfert de l'intégralité des résultats.

Sont donc inscrits la reprise des résultats des communes :

- + 1 434 742,27 € en fonctionnement
- + 3 887 644,53 € de solde d'investissement
- > soit un solde net de 5 322 386,80€.

Cependant, afin de tenir compte de la difficulté que pourrait générer le reversement de ces résultats en une seule fois, il a été convenu d'une possibilité de reversement en 3 fois maximum, tenant toutefois compte, des restes à réaliser et du programme d'investissement de la CCSMM établi principalement dans la continuité des projets engagés par les communes.

Aussi, sur ce solde net, en raison des versements différés des résultats, la CCSMM encaissera 2 249 652,80 € sur le budget 2025, puis 1 710 948,79 € en 2026 et 1 361 785,21 € en 2027.

Les dépenses réelles d'exploitation sont ajustées au BS 2025 à la hausse (+ 217 K€) et concernent notamment :

- + 56 K€ de charges à caractère général
- + 34 K€ de charges de personnel (2^{ème} agent ANC à compter de septembre 2025)
- + 20 K€ de dépenses imprévues
- + 9 K€ d'autres charges de gestion (logiciels, créances admises en non-valeur)
- + 18 K€ de charges financières
- + 80 K€ de charges exceptionnelles (dont 75 K€ de déficit de résultat d'exploitation transféré des communes)

Les recettes réelles d'exploitation sont ajustées au BS 2025 à la hausse (+ 1,5 M€) et concernent notamment :

- - 36 K€ de participation pour assainissement collectif
- + 2 K€ de subvention d'exploitation
- - 8 K€ de FCTVA
- + 1,51 M€ d'excédent de résultat d'exploitation transféré des communes.

Les dépenses réelles d'investissement sont augmentées de 5,15 M€ dont :

- + 133 K€ de solde déficitaire de la section d'investissement reporté
- + 30 K€ d'emprunts et dettes assimilées (remboursement de caution, solde de résultat déficitaire différé d'une commune)
- + 181 K€ de dépenses d'équipement (dont + 317 K€ de reprise des restes à réaliser des communes, - 840 K€ de travaux sur-budgété [montant inscrit en TTC au lieu de HT] pour l'opération de la STEP de Montauban de Bretagne, + 520 K€ d'intégration du marché du schéma directeur initialement payé sur le budget principal, + 105 K€ de maîtrise d'œuvre de la STEP de Médréac)
- + 4,81 M€ de créances des communes (reversement différé des résultats des communes)

Les recettes réelles d'investissement sont augmentées de 3,9 M€ dont :

- + 4,02 M€ de solde excédentaire de la section d'investissement reporté
- + 298 K€ d'intégration de la subvention accordée pour le marché directeur (initialement budgété sur le budget principal)
- - 2,14 M€ d'emprunts et dettes assimilées (diminution emprunt et déficit différé d'une commune)
- + 1,72 M€ de versement des résultats en 2025 des communes (des communes ayant un versement différé des résultats)

Le virement à la section d'investissement est de 1 400 325,35 €.

L'équilibre du budget supplémentaire est assuré par la diminution de l'emprunt inscrit au BP 2025 de - 2 159 545,88 € (soit un emprunt inscrit au budget total de 265 K€) et par l'intégration du résultat des communes.

La section d'investissement (avec les opérations d'équipement)

Code	Libellé	Budget 2025	BS 2025	BUDGET TOTAL 2025
Investissement.		-	-	-
Dépense.		8 705 400,00	5 203 048,55	13 908 448,55
020.	Dépenses imprévues	300 000,00	-	300 000,00
10.	Dotations, fonds divers et réserves	-	133 545,08	133 545,08
16.	Emprunts et dettes assimilées	310 000,00	30 092,67	340 092,67
20.	Immobilisations incorporelles	47 600,00	565 400,00	613 000,00
25001.	EQUIPEMENTS INFORMATIQUES BUREAUTIQUES MULTIMEDIAS OR	11 000,00	-	11 000,00
25003.	STEU MONTAUBAN	33 600,00	1 400,00	35 000,00
25011.	SCHEMA DIRECTEUR ASST	-	544 500,00	544 500,00
25014.	STEU ST MEEN	-	16 000,00	16 000,00
OPFI	Opération financière	3 000,00	-	3 000,00
OPNI	Opération non individualisée	-	6 500,00	6 500,00
21.	Immobilisations corporelles	84 600,00	10 050,00	94 650,00
25001.	EQUIPEMENTS INFORMATIQUES BUREAUTIQUES MULTIMEDIAS OR	12 600,00	5 050,00	17 650,00
25007.	MATERIELS TECHNIQUES	72 000,00	5 000,00	77 000,00
23.	Immobilisations en cours	7 763 200,00	-	7 763 200,00
25002.	SIGNALETIQUES	3 200,00	-	3 200,00
25003.	STEU MONTAUBAN	7 300 000,00	-	7 300 000,00
25004.	STEU SAINT UNIAC	-	38 000,00	38 000,00
25008.	ACCORD CADRE BONS DE COMMANDE TRAVAUX RESEAU	200 000,00	355 000,00	555 000,00
25009.	SECURISATION DES STEU ET PR	200 000,00	-	200 000,00
25010.	RACCORDEMENT RESEAU PARTIE PUBLIC	60 000,00	-	60 000,00
25012.	STEU ST ONEN	-	8 000,00	8 000,00
25013.	STEU MEDREAC	-	105 000,00	105 000,00
27.	Autres immobilisations financières	-	4 807 960,80	4 807 960,80
OPFI	Opération financière	-	4 807 960,80	4 807 960,80
	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	8 505 400,00	5 153 048,55	13 658 448,55
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	200 000,00	50 000,00	250 000,00
	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	200 000,00	50 000,00	250 000,00
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-	-
Recette.		8 705 400,00	5 203 048,55	13 908 448,55
10.	Dotations, fonds divers et réserves	15 000,00	4 021 189,61	4 036 189,61
13.	Subventions d'investissement	4 850 000,00	297 760,00	5 147 760,00
25003.	STEU MONTAUBAN	4 850 000,00	-	4 850 000,00
25011.	SCHEMA DIRECTEUR ASST	-	297 760,00	297 760,00
16.	Emprunts et dettes assimilées	2 424 710,00	-	2 424 710,00
23.	Immobilisations en cours	300 000,00	-	300 000,00
25003.	STEU MONTAUBAN	300 000,00	-	300 000,00
27.	Autres immobilisations financières	-	1 719 041,46	1 719 041,46
	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	7 589 710,00	3 902 723,20	11 492 433,20
021.	Virement de la section d'exploitation	15 690,00	1 400 325,35	1 416 015,35
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 100 000,00	-	1 100 000,00
	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 115 690,00	1 300 325,35	2 416 015,35
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-	-

8.7 MOUVEMENTS BUDGET PRINCIPAL/BUDGETS ANNEXES ET EMPRUNT

- Fonctionnement - Subvention équilibre et reversement d'excédent :**

Le budget principal devra abonder à hauteur de 424 K€ les budgets annexes Bâtiments industriels et commerciaux (BIC) et ZAE > au budget total 2025.

Le budget annexe ZAE peut reverser un excédent de 142 K€ au budget principal.

> Soit un solde de subvention d'équilibre de 282 M€ à verser aux budgets annexes

BUDGET TOTAL 2025	
FONCTIONNEMENT	
BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE + BIC
424 K€ Dépense de fonctionnement	424 K€ Recette de fonctionnement
BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE
142 K€ Recette de fonctionnement	142 K€ Dépense de fonctionnement
SOIT UN SOLDE	
BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE + BIC
282 K€ Dépense de fonctionnement	282 K€ Recette de fonctionnement

Proposition d'exécution des opérations comptables à l'issue du vote du budget supplémentaire 2025 :

- Concernant le budget annexe BIC :**

Vu le résultat 2024 en section de fonctionnement du budget annexe BIC,

- que le budget principal verse une subvention de fonctionnement au budget annexe BIC à hauteur du déficit constaté au CFU 2024 (D65736221 au budget principal et R74751 au budget annexe BIC) :

BIC	80 005,66
-----	-----------

- Concernant le budget annexe ZAE :**

Vu le résultat 2024 en section de fonctionnement détaillé par zone d'activité,

24 246,17	> TOTAL ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES
- 136,50	ZAE BROHINIÈRE EST
- 0,01	ZAE VILLE MOUART
- 136,51	sous total ZAE déficitaires
2 381,01	ZAE BROHINIÈRE OUEST
329,03	ZAE GAUTRAIS NORD
61,02	ZAE HAUTE BRETAGNE
21 611,62	ZAE LANDUJAN
24 382,68	sous total ZAE excédentaires

- que le budget principal verse une subvention de fonctionnement au budget annexe ZAE à hauteur du déficit constaté au CFU 2024 (D65736221 au budget principal et R74751 au budget annexe ZAE) :

136,50	ZAE BROHINIÈRE EST
0,01	ZAE VILLE MOUART
136,51	D65736221 BUDGET PRINCIPAL/R74751 BUDGET ZAE

BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE
Dépense de fonctionnement	Recette de fonctionnement

- que le budget ZAE reverse un excédent au budget principal à hauteur de l'excédent constaté au CFU 2024 (D65822 au budget ZAE et R75821 au budget principal) :

2 381,01	ZAE BROHINIÈRE OUEST
329,03	ZAE GAUTRAIS NORD
61,02	ZAE HAUTE BRETAGNE
21 611,62	ZAE LANDUJAN
24 382,68	R75821 BUDGET PRINCIPAL/D65822 BUDGET ZAE

BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE
Recette de fonctionnement	Dépense de fonctionnement

- **Investissement - Avances du budget principal vers les budgets annexes et remboursements d'avances par les budgets annexes**

Le budget principal devra abonder à hauteur de 472 K€ le budget annexe ZAE > au budget total 2025.

Les budgets annexes ZAE, BIC et PPV peuvent rembourser partiellement les avances préalablement consenties à hauteur de 282 K€ au budget principal.

BUDGET TOTAL 2025	
INVESTISSEMENT	
BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE
472 K€ Dépense d'investissement	472 K€ Recette d'investissement
BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE + BIC + PPV
282 K€ Recette d'investissement	282 K€ Dépense d'investissement
SOIT UN SOLDE	
BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE + BIC + PPV
190 K€ Dépense de fonctionnement	190 K€ Recette de fonctionnement

> Soit un solde d'avance de 190 M€ à verser aux budgets annexes

Proposition d'exécution des opérations comptables à l'issue du vote du budget supplémentaire 2025 :

- **Concernant le budget annexe BIC :**

Vu le résultat 2024 en section de d'investissement du budget annexe BIC,

- que le budget annexe BIC rembourse partiellement l'avance au budget principal à hauteur de l'excédent constaté au CFU 2024 (R276351 au budget principal et D168751 au budget annexe BIC) :

BIC	32 349,40
-----	-----------

- **Concernant le budget annexe ZAE :**

Vu le résultat 2024 en section de d'investissement détaillé par zone d'activité,

- 18 086,25	> TOTAL ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES
1 140,60	ZAE BROHINIÈRE OUEST
214,79	ZAE GAUTRAIS NORD
0,01	ZAE VILLE MOUART
1 355,40	sous total ZAE excédentaires
- 19 441,65	ZAE LANDUJAN
- 19 441,65	sous total ZAE déficitaires

- que le budget principal verse une avance remboursable au budget annexe ZAE à hauteur du déficit constaté au CFU 2024 (D276351 au budget principal et R168751 au budget annexe ZAE) :

19 441,65	ZAE LANDUJAN
19 441,65	D276351 BUDGET PRINCIPAL/R168751 BUDGET ZAE

BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE
Dépense d'investissement	Recette d'investissement

- que le budget ZAE rembourse l'avance au budget principal à hauteur de l'excédent constaté au CFU 2024 (D168751 au budget annexe ZAE et R276351 au budget principal) :

1 140,60	ZAE BROHINIÈRE OUEST
214,79	ZAE GAUTRAIS NORD
0,01	ZAE VILLE MOUART
1 355,40	R276351 BUDGET PRINCIPAL/D168751 BUDGET ZAE

BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE
Recette d'investissement	Dépense d'investissement

- **Emprunts inscrits budget total 2025 :**

PRINCIPAL	175 491,54
ASSAINISSEMENT	265 164 ,12
TOTAL	440 655,66